

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

09 MARS 2023 A 20H00

Présents : MM. BOURGOIN Marcel, ROULLET Laurent, ROSSIN Richard, REDON Gilles, Mme MURITH Roseline, CHAPUT Muriel, MM. PETIT Jean-Pierre, REMONDIERE Denis, MONGEOT Jean-Noël, Mmes PEINTURIER Catherine, DUMONT Eva.

Excusés représentés : M. GALLEGO Emile donne pouvoir à M. ROULLET Laurent ;
M. VALET Benoit donne pouvoir à M. ROSSIN Richard.

- Nomination d'un secrétaire de séance

M. Laurent ROULLET a été nommé secrétaire de séance.

- Approbation du compte-rendu de la séance du 06 décembre 2022

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 06 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

- Budget principal - compte administratif 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2022 :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		100 886,08 €		18 761,23 €	0,00 €	119 647,31 €
Opérations de l'exercice	388 535,70 €	412 335,48 €	64 195,66 €	50 388,60 €	452 731,36 €	462 724,08 €
TOTAUX	388 535,70 €	513 221,56 €	64 195,66 €	69 149,83 €	452 731,36 €	582 371,39 €
Résultats de clôture		124 685,86 €		4 954,17 €		129 640,03 €
Restes à réaliser			31 000,00 €		31 000,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	388 535,70 €	513 221,56 €	95 195,66 €	69 149,83 €	483 731,36 €	582 371,39 €
Résultats définitifs		124 685,86 €	26 045,83 €			98 640,03 €

- Budget principal - compte de gestion 2022 du receveur

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2022 du receveur.

- Budget principal - affectation du résultat de l'exercice 2022

Monsieur le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2022 :

INVESTISSEMENT :	Solde d'exécution reporté :	18 761,23 €
	Recettes réalisées :	50 388,60 €
	Dépenses réalisées :	64 195,66 €
	Solde d'exécution :	4 954,17 €
	Restes à réaliser recettes :	0,00 €
	Restes à réaliser dépenses :	31 000,00 €
	Besoin de financement :	- 26 045,83 €
FONCTIONNEMENT :	Résultat de l'exercice :	13 799,78 €
	Résultat antérieur reporté :	100 886,08 €
	Résultat à affecter :	124 685,86 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

Affectation en réserves (1068) :	26 045,83 €
Report à nouveau en fonctionnement (002) :	98 640,03 €
Report à nouveau en investissement (001) :	0,00 €

- Budget annexe lotissement - compte administratif 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2022 du budget annexe Lotissement :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	220 561,54 €	220 561,54 €	228 445,04 €	228 445,04 €	449 006,58 €	449 006,58 €
TOTAUX	220 561,54 €	220 561,54 €	228 445,04 €	228 445,04 €	449 006,58 €	449 006,58 €
Résultats de clôture		0,00 €	0,00 €		0,00 €	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	220 561,54 €	220 561,54 €	228 445,04 €	228 445,04 €	449 006,58 €	449 006,58 €
Résultats définitifs		0,00 €	0,00 €		0,00 €	

- Budget annexe lotissement - compte de gestion 2022 du receveur

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2022 du receveur.

- Informations - Questions diverses

Monsieur le Maire présente :

- le devis d'électricité pour une meilleure répartition des prises électriques au plan d'eau, de l'entreprise SAMELEC de Sacierges Saint Martin ;
L'ensemble des conseillers souhaiteraient que le devis de SAMELEC soit plus détaillé et demande à avoir un deuxième devis pour comparatif.

Monsieur le Maire informe :

- les agents techniques de la commune ont réalisé le busage du fossé chez M. GAUTIER ;
- la société VALECO commencera la pose des panneaux photovoltaïques en juillet 2023 pour une production du courant fin décembre 2023.

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme Catherine PEINTURIER concernant l'avancement du blason de la commune.

Madame Catherine PEINTURIER rappelle que lors du conseil municipal du 11 octobre 2022 il avait été décidé de demander l'avis de la Commission Nation d'Héraldique (CNH) sur la proposition du blason de la commune. Celle-ci s'est réunie courant janvier 2023 et les membres de la commission ont pu confirmer que notre blason était conforme aux règles de l'héraldique.

Suite aux conseils des membres de la CNH et diverses propositions des membres du conseil municipal, le blason va être retravaillé et sera validé lors du prochain conseil municipal.

Madame Catherine PEINTURIER informe qu'il y aura une réunion publique à Mouhet le 27 mars 2023 à 18h30 concernant le déroulement du raccordement à la fibre optique et l'éligibilité.

Monsieur Jean-Noël MONGEOT demande s'il serait possible de remplacer les miroirs d'agglomération au lieu dit Les Morins car ils sont abîmés. Monsieur le Maire le note pour voir s'il sera possible d'inscrire cet achat au budget de 2023.

Monsieur Jean-Noël MONGEOT informe de l'avancement du P.L.U.I. (recensement des bâtiments agricoles, règlement des zones urbanisées...).

Madame Eva DUMONT informe que le SYMCTOM passera dans les hameaux de la commune le 13 mars 2023 en vue de la nouvelle réorganisation pour la collecte des ordures ménagères.